

Le retrait arbitraire du mandat de DSC CGT PSA de Jean-Pierre Mercier est un coup de poignard dans le dos de tous les syndicats CGT PSA !

Poissy, le 25 avril 2022

Courrier au bureau fédéral de la FTM CGT

Copie à Philippe Martinez à la CE Confédérale et au CCN

Camarades,

Sans avoir pris la peine de consulter les syndicats CGT du Groupe PSA, la Fédération des Métaux vient de décider de retirer arbitrairement le mandat de DSC CGT du groupe PSA à notre camarade Jean-Pierre Mercier. Le fait que la Fédération ait demandé au CEF de voter n'y change rien.

Nous, syndicats CGT du Groupe PSA, nous ne reconnaissons pas cette décision arbitraire et injustifiée.

Les reproches invoqués sont sans fondement et ne sont en réalité qu'un prétexte qui vise à couper la tête de J-P Mercier que nous avons tous élu démocratiquement par deux fois.

Vous lui reprochez de ne pas avoir défendu la politique de la Fédération qui a consistée, au mépris des statuts confédéraux, de créer une 2^{ème} CGT à PSA Poissy. Mais comment aurait-il pu défendre une telle politique de division qui ne peut servir que la direction de PSA ?

Encore plus incroyable, vous lui reprochez ses passages TV, notamment lorsqu'il a défendu la grève des cheminots de 2018 alors qu'il est un métallo. Et alors ? Tant mieux ! Nous pensons que les militants CGT sont trop peu nombreux à avoir accès aux médias face aux chiens de garde.

Ce démandatement arrive en plein cycle électoral à PSA. Heureusement que 4 usines viennent de voter sans avoir eu à se défendre de cette décision incompréhensible. Cela a été 4 succès, dont des progressions à +10 points à Hordain et Vesoul et + 13 points au 2^{ème} collègue (avec un 1^{er} élu) à Douvrin.

Mais il reste 12 sites à voter et une telle décision va avoir de lourdes conséquences. Nous voyons déjà la direction de PSA et les autres syndicats s'en réjouir. C'est irresponsable de votre part.

S'il existe des nuances voir des désaccords, ce qui est naturel à la CGT, ils sont discutés collectivement en toute fraternité mais ne doivent pas être réglés à coup d'exclusions, de démandatement ou de création de 2^{ème} CGT dans les usines.

J-P Mercier, qui s'investit uniquement sur le groupe CGT PSA, n'a pas d'autre mandat que celui de DSC. Lui retirer, c'est offrir sa tête sur un plateau à la direction de PSA. C'est inacceptable !

Comme l'affirmait Philippe Martinez au dernier congrès fédéral : « on ne peut pas faire sans et contre les syndicats ». C'est la base de la démocratie syndicale. Elle doit être respectée.

Nous vous demandons de respecter notre décision que J-P Mercier soit notre DSC. A défaut, conformément aux statuts fédéraux, nous procéderons à l'organisation d'une élection au sien du groupe CGT PSA pour désigner le nom du DSC que nous aurons choisi démocratiquement.

Nous restons disponibles pour discuter sérieusement afin d'éviter une situation conflictuelle.

Fraternellement

Farid Borsali SG PSA Poissy	Jean-Pierre Mercier DSC groupe PSA (Poissy)	Cédric Brun DSC adjoint SG PSA Valenciennes	Fabrice Jamart CEF FTM, RS CSEC SG PSA Douvrin	Secrétariat PSA Sochaux
Fabrice Lucas SG PSA Rennes	K. Bellali, M. Denis, F. Foernbacher, S. Keltoumi et C. Wallard - SG PSA Mulhouse	Franck Théry SG PSA Hordain	Emmanuel Boulanger SG PSA Metz Borny	
François Cazeaux SG PSA Charleville	José Grijo SG PSA Sept-Fons	Stéphane Gauthier RSS PSA Pôle tertiaire	Kamel Bentoumi SG PSA Caen	Ahmed El Yandouzi RSS PSA Carrières
Gérard Octrovée RSS PSA Vélizy	Alain Sylvestre SG PSA Vesoul			